

# RIM-P



Dr Karim Hamzaoui  
Praticien DIM, CHAC

## MISE EN PLACE

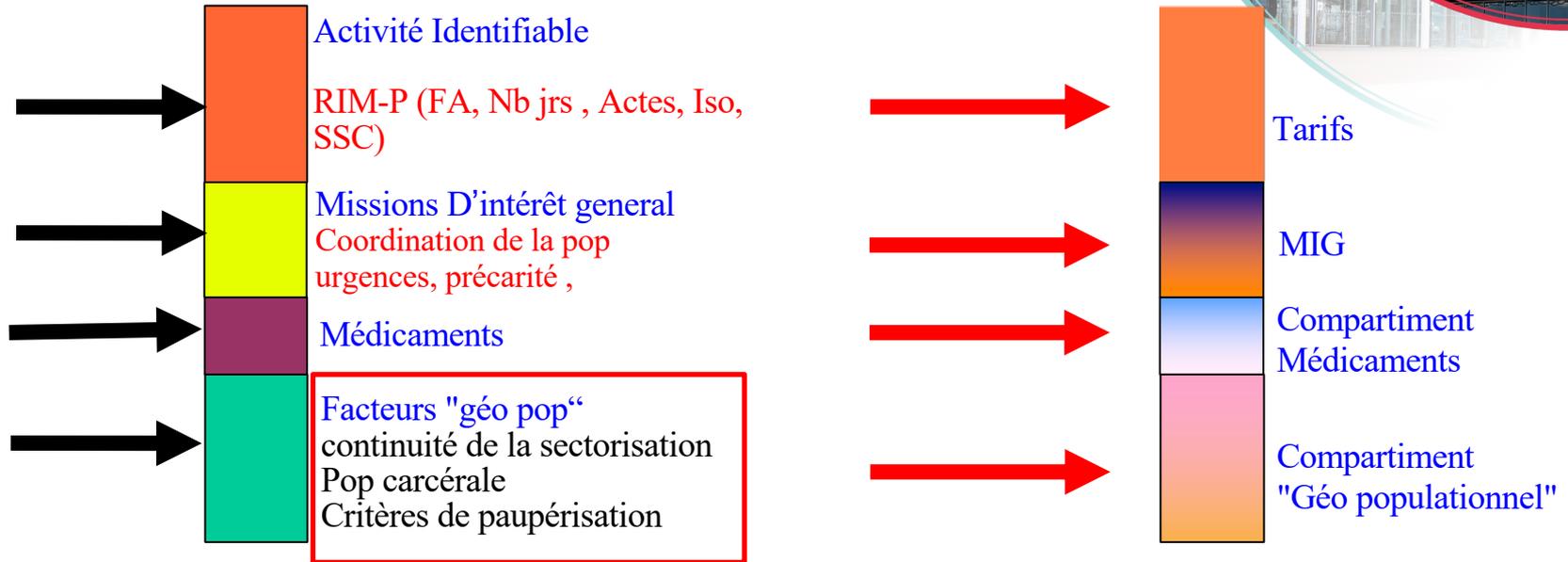
- Rappel juin 2006 mise en place du RIMPS
- Novembre 2006 recueil des caractéristiques socio-démographiques complémentaires
  - à l'attention des directeurs d'ARH
  - **pour** des Directeurs d'établissement de santé ayant une activité de psychiatrie,
    - Met l'accent sur l'importance de l'identification unique du patient IPP
    - Met en lien les statistiques d'activité nationale:
      - RIM-P, SAE, rapports de secteurs
  - **Définit les données socio-démographiques à recueillir, dans le cadre de données d'enquête complémentaire au RIM-P**



# Coûts / Activités de manière cohérente et homogène

## Budget actuel des établissements

Retraitement Comptable



NB : le poids respectif de ces différents compartiments sera déterminé à l'issue des travaux, en concertation avec les professionnels



# DGOS 2023

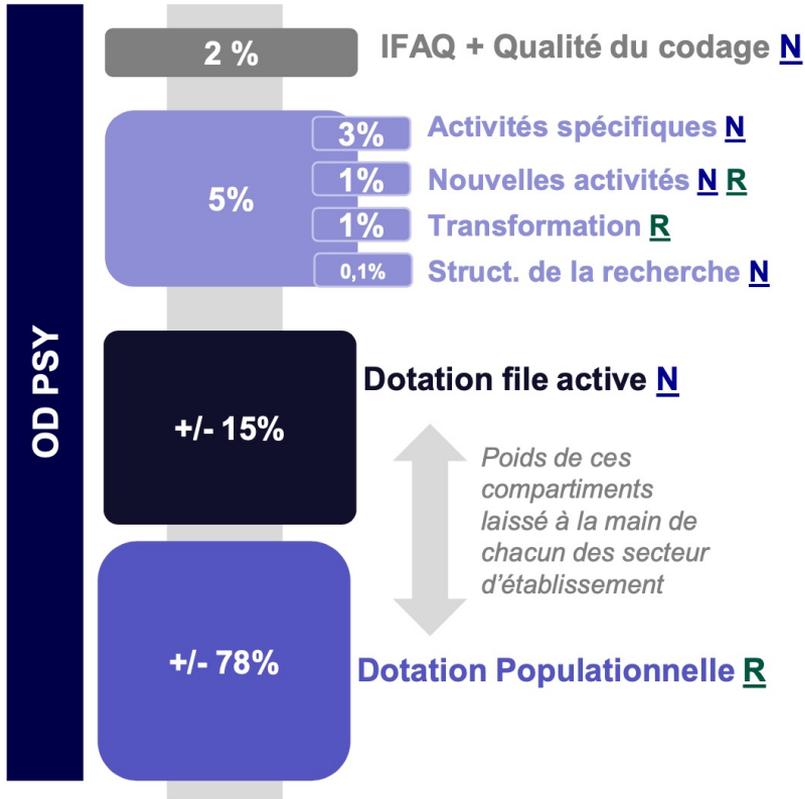


## Les indicateurs socio-démographiques retenus dès 2023

- ✓ La liste des indicateurs retenus lors du CRAR du juin 2023 est la suivante :
  - ✓ Part de la population mineure
  - ✓ Taux de personnes sans diplôme
  - ✓ Taux de chômage
  - ✓ Taux de pauvreté
  - ✓ Revenu moyen des ménages
  - ✓ Mesures d'assistance éducative
  - ✓ Honoraires sans dépassement des psychiatres (hors séjours hospitaliers)
- ✓ Chaque indicateur fourni par l'INSEE ou disponible en ARS peut être calculé à la maille territoriale souhaitée :
  - ✓ Par ZIS (Zones d'Intervention Sectorisées)
  - ✓ Par département



# Réforme du financement de la psychiatrie 2023



Une combinaison d'objectifs clarifiant les cibles de financement : territorialisation par la dotation populationnelle, dynamique par la dotation activité, qualité, soutien aux activités d'expertise et transformation du secteur

Un déploiement différencié selon les secteurs sur un principe de fongibilité entre la dotation populationnelle et la DFA par secteur, respectant l'histoire des établissements

- **Chaque secteur (DAF / OQN) fixe le poids respectifs de ces deux compartiments pour le financement des ES**
  - Répartition de l'enveloppe qui s'applique à tous les ES du secteur d'activité
  - Décision annuelle réalisée dans le cadre de la campagne budgétaire
- **Seul moyen de faire converger deux modes de financements aujourd'hui opposés : dotation pour le public, PJ pour le privé**
  - ES publics fermement opposés à un financement assimilable à une T2A ; ES privés fermement opposés à un passage sous dotation
  - Impossible de faire converger à court ou moyen terme le poids des compartiments

# DGOS 2022



## Les indicateurs socio-démographiques Pondération proposée des indicateurs

VARIABLES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES		Influence de l'indicateur sur la demande de soins en psychiatrie	Pondération proposée	
Mineurs	Part des mineurs dans la population totale	Positive		20%
Emploi/qualification	Taux de personne sans diplôme	Positive	10%	20%
	Taux de chômage	Positive	10%	
Pauvreté	Taux de pauvreté	Positive	10%	20%
	Revenu moyen	Négative	10%	
Mesures d'assistance éducative	Part des mineurs dont le juge est saisi (en %) en assistance éducative au cours de l'année 2020	Positive	6,7%	20%
	Taux de mesures d'ASE au 31/12/2020 - (mesure de placements et actions éducatives dans la population des 0-20 ans en %	Positive	6,7%	
	Nombre de places en établissements d'aide sociale à l'enfance au 31/12/2020 pour 1000 jeunes de 0 à 20 ans	Positive	6,7%	
Honoraires sans dépassement par habitant		Négative		20%
<b>PONDERATION TOTALE</b>				<b>100%</b>



# SOCIO- DÉMOGRAPHIQUES

- Elles ne font pas partie des fichiers d'envoi du RIM-P
- Elles remonteront aux autorités sanitaires à l'occasion d'enquêtes dont la périodicité et les modalités ne sont pas encore définies
- Ces informations ont pour objectif l'amélioration de la connaissance de l'activité de l'établissement et des populations prises en charge
- Elles remplacent la Fiche Par Patient
- Il s'agit des informations présentes sur le recto de la fiche par patient, actualisées et prenant en compte selon les évolutions introduites la loi handicap de 2005



# Les informations à recueillir

- Domicile du patient
- Mode de vie
- Situation scolaire
- Situation professionnelle
- Prestation ou allocation
- Responsabilité légale
- Nature de la protection



# Domicile du patient

- 1 : Stable (sans problème de logement, y compris gens du voyage, institution, prison)
- 2 : Précaire (*hébergement potentiellement problématique ou incertitude sur sa durée ex chez des amis*)
- 3 : Hôpital (*sans perspective de logement à la sortie*)
- 4 : Sans abri : *absence totale d'hébergement*
- 0 : Sans information



# Mode de vie

- 1 : Chez ses deux parents (*y compris garde alternée*)
- 2 : Chez un seul parent
- 3 : Seul
- 4 : Seul avec enfant(s)
- 5 : En couple sans enfant (*y compris légalisé ou non*)
- 6 : En couple avec enfant(s)
- 7 : Dans la famille ou chez des proches
- 8 : En famille d'accueil (*hors accueil familial thérapeutique*)
- 9 : En institution (*incluant maisons de retraite, établissements pénitentiaires, unité de long séjour...*)
- 0 : Sans information



# Situation scolaire

- 1 : Scolarité en classe ordinaire
- 2 : Scolarité en classe spécialisée de l'éducation nationale (C.P. adaptation, CLIS, UPI...)
- 3 : Scolarité en établissement médico-social (enseignant EN ou assimilé)
- 4 : Scolarité en établissement sanitaire
  - - dans l'établissement sanitaire de prise en charge
    - - ou un autre (ex : MECS maison pour enfants à caractère sanitaires ) avec enseignant EN ou assimilé
- 5 : Non scolarisé (non inscrit, absentéisme durable)
- 6 : Sans objet
- 0 : Sans information



# Situation professionnelle même si congé maladie, maternité, longue durée

- 1 : Activité en milieu ordinaire ( *y compris avec adaptation* )
- 2 : Activité en milieu protégé (ESAT... )
- 3 : Demandeur d'emploi de 12 mois et plus
- 4 : Demandeur d'emploi de moins de 12 mois
- 5 : Sans activité professionnelle ( *femmes au foyer, retraités, invalidité* )
- 6 : Sans objet
- 0 : Sans information



# Prestation ou allocation

- Prestation liée à un handicap (Oui = 1 : Non = 2 : Sans information = 0)
- Minimum social (Oui = 1 : Non = 2 : Sans information = 0)
- Couverture maladie universelle complémentaire (Oui = 1 : Non = 2 : Sans information = 0)
- Les prestations à cocher ici doivent concerner directement le patient.
- Ainsi, pour un patient mineur, seules les prestations qui lui sont directement attachées doivent être cochées, celles perçues par un autre membre du foyer ne doivent pas apparaître.



# Responsabilité légale

- 1 : Mineur
- 2 : Mineur émancipé
- 3 : Mineur protégé
- 4 : Capable majeur
- 5 : Majeur protégé
- 0 : Sans information



# Nature de la protection

- 1 : Mesure administrative ambulatoire
- 2 : Mesure judiciaire ambulatoire
- 3 : Mesure administrative avec placement
- 4 : Mesure judiciaire avec placement
- 5 : Sauvegarde
- 6 : Curatelle
- 7 : Tutelle
- 0 : Sans information



